



TARIFS

par personne
Applicable au 01/01/2026

Réf. : DOC.ADMI.009

Date : 16/05/2024

Page 1 sur 2

EHPAD UPHV

EHPAD « BELCANTOU »

(Arrêté CD81 du 28/04/2025 applicable au 01/01/2026)

POUR LES RESIDENTS DE 60 ANS ET PLUS :

Tarifs Hébergement journalier (Frais de séjour) :

Types d'hébergement	Tarifs journaliers de la chambre	Tarifs mensuels de la chambre (31 jours)
Chambre simple	63,02€	1 953,62 €
Chambre couple	61,13 €	1 895,03 €
Studio (Bât. D, chambres n° B08, B10, B12, B14, E04, E06, E08, E10)	68,57 €	2 125,67 €
Grand studio bât. C (Gd studio + ch B09, B11 et E11)	73,31 €	2 272,61 €
Hébergement temporaire	75,25 €	2 332,75 €

Tarifs dépendance journalier :

GIR	+ Ticket modérateur journalier <i>A la charge du résident</i>	+ Tarifs dépendance journalier*	= Tarifs mensuels dépendance (31 jours)
GIR 1 et 2	6,66 €	18,09 €*	767,25 €
GIR 3 et 4	6,66 €	9,05 €*	487,01 €
GIR 5 et 6	6,66 €	/	206,46 €

* L'Allocation Personnalisée d'Autonomie aide ses bénéficiaires à acquitter le tarif dépendance journalier.

Pour comprendre le reste à charge du résident, il faut additionner : « Tarifs journaliers de la chambre » + « Ticket modérateur journalier » + « Tarifs dépendance journalier* ».

Par exemple : Pour un résident en chambre simple, GIR 4 et bénéficiaire à 100% de l'APA :

$$1\,953,62 + 487,01 = 2\,440,63 \text{ €}$$

L'APA prend en charge le tarif dépendance journalier soit 9,05 € par jour, équivalant à 280,55 € par mois
 $2\,440,63 - 280,55 = 2\,160,08 \text{ €}$ à la charge du résident.



TARIFS

par personne
Applicable au 01/01/2026

Réf. : DOC.ADMI.009

Date : 16/05/2024

Page 2 sur 2

EHPAD UPHV

POUR LES RESIDENTS DE MOINS DE 60 ANS :

Tarifs Hébergement :

Types d'hébergement	Tarifs journaliers	Tarifs mensuels (31 jours)
Chambre simple	84,80 €	2 628,80 €
Studio	88,08 €	2 730,48 €

Le tarif hébergement comprend le socle de prestations fixé par le décret du 28/04/2022 et figurant à l'annexe 2-3-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles : les prestations d'administration générale, les prestations d'accueil hôtelier, les prestations de restauration, les prestations de blanchissage et les prestations d'animation de la vie sociale. A ce titre, les contrats de séjours signés après le 01/01/2023 ne sont plus soumis à la facturation en sus de la blanchisserie, soit 1,40€ par jour.

UPHV « LE TOURNESOL »

(Arrêté CD81 du 20/05/2025 applicable au 01/01/2026)

Prix de journée :

Types d'hébergement	Tarifs journaliers	Tarifs mensuels (31 jours)
Hébergement permanent	120,11 €	3 723,41 €

AUTRES PRESTATIONS

Désignation	Tarifs	Remarques
Ligne téléphonique	7,00€/mois	Tout mois commencé est intégralement dû.
½ pension midi	8,00 €	
½ pension soir	5,40 €	
Accueil de jour	24,00 €	Repas et participation aux animations
Visiteur midi	10,00 €	Réservées aux proches des résidents sous condition de réservation au moins 48 heures à l'avance.
Visiteur soir	6,10 €	

Transport	Tarifs	Remarques
Alban, Réquista, Valence	18,00 €	Réservées aux résidents, à titre exceptionnel, sous condition de disponibilité.
Albi, Carmaux, St Juery	35,00€	

Les prestations assurées par des intervenants extérieurs restent à la charge du résident (coiffeur, esthéticienne, pédicure...).